

Mail de Patrick CHAIZE aux élus de l'Ain – 11 avril 2019

Actualités

En janvier dernier, le Sénat a créé une **mission d'information sur la gestion et l'indemnisation des risques climatiques**.

Son objectif principal est d'identifier les difficultés liées à l'indemnisation des sinistres résultant des aléas naturels de forte intensité - tempêtes, sécheresses, inondations, submersions marines, avalanches... - et de proposer des solutions pour y remédier.

Le changement climatique, à l'origine d'une intensification et d'une multiplication des catastrophes naturelles, exacerbe les problèmes existants et suscite de nouvelles questions sur l'adéquation de nos systèmes d'indemnisation par rapport à cette tendance de long terme.

A l'issue des différents événements climatiques que le département de l'Ain a connus ces dernières années, j'ai intégré ce groupe de travail.

Celui-ci vient de lancer **une consultation en ligne** pour recueillir les **témoignages des victimes de catastrophes naturelles et de toute autre personne intéressée** : élus, particuliers, associations, entreprises... L'espace participatif est accessible à l'adresse suivante :

<https://senat.limequery.org/877389?lang=fr>

Simple et rapide à compléter, cette consultation qui est ouverte jusqu'au 17 mai 2019, prend la forme d'une douzaine de questions à choix multiples et d'un espace facultatif de libre contribution.

Examinées attentivement, **vos réponses permettront d'enrichir les travaux de cette mission d'information et d'en tirer des enseignements**.